

Lors de la séance du 15 avril 2011, l'Assemblée départementale a fait le choix de mettre en place, durant les séances publiques du Conseil général, un système de questions d'actualité et de débats, sous l'impulsion de la majorité départementale de Gauche. Ces questions seront posées à la fois par des élus de la majorité et par des membres de l'opposition, au prorata de la représentation départementale de chaque groupe politique.

Ces questions permettront de dynamiser le fonctionnement du Conseil général de la Haute-Saône. En effet, ces séances permettront à la fois de travailler sur les grandes questions politiques de notre époque et amèneront les Conseillers généraux à se positionner clairement sur ces sujets et à répondre aux questions de terrain qui leur sont soumises sur leur canton.

Cette nouvelle rubrique retracera les résumés des interventions et les positions défendues par les élus du Groupe de Gauche et Apparentés.

Michel WEYERMANN

### AMÉNAGEMENT DE LA RN 57 ENTRE VESOUL ET BESANCON

**Question d'Edwige EME :** La Route Nationale 57, sur sa partie entre Vesoul et Besançon, est aménagée en 2x2 voies de Valleriois Lorioz à Vellefaux

Elle se prolonge ensuite, aménagée en 2 voies, jusqu'aux portes de Rioz.

Je tiens à rappeler que le Conseil général s'est battu pour obtenir la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de travaux sur la RN 57, et notamment pour l'allongement des tronçons de 2x2 voies jusqu'au Doubs.

Récemment, le principe de cette délégation a été acté par les services de l'Etat. Il a été envisagé la mise en 2x2 voies entre Vellefaux et le carrefour d'Authoisson.

La réalisation de ces travaux permettrait une continuité en 2x2 voies sur le canton de Montbozon.

il semblerait que les services de l'Etat remettent aujourd'hui en cause la possibilité de cette délégation. Dans ces circonstances, pouvez-vous nous informer de l'état d'avancement précis de ce dossier ?

**Réponse d'Yves KRATTINGER :** Nous sommes ici unanimes, même ceux qui sont sortis, pour dire aujourd'hui que la connexion de l'Agglomération vésulienne et du coeur de la Haute-Saône à l'agglomération bisontine, à l'autoroute A 36 et à la gare TGV qui sera mise en fonction à l'automne, est quelque chose d'impératif.

Il y a une lettre, qui est venue du ministre de l'écologie, du développement durable, du transport et du logement, qui a été envoyée le 8 décembre 2010 et dans laquelle il donnait son avis favorable à l'élaboration d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage. Nous ne sommes donc pas dans un refus.

Il y a les acquisitions foncières à conduire. La surface totale à acquérir est chiffrée maintenant car on a beaucoup travaillé ces derniers mois sur ce dossier. Alors on en est déjà à s'adresser aux propriétaires, avec un premier courrier d'ambiance pour leur dire qu'on va aller vers eux. Il a été envoyé le 6 mai.

Les réactions apparaissent positives, rien n'est bloqué à ce jour, les choses avancent et se concluront favorablement, je l'espère.

### 1000 SEMAINES DE VACANCES : BILAN ET PERSPECTIVES

**Question de Jean-Jacques JOLY :** [Nous nous trouvons] dans une période budgétaire difficile.

Aujourd'hui en France, ce sont près de trois millions d'enfants et d'adolescents de 4 à 17 ans qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances au moins une fois par an. Ce constat est particulièrement réel pour la jeunesse de quartiers populaires. C'est le cas par exemple pour bien des jeunes des Chenevières sur la ville d'Héricourt.

Au terme de ce constat, plusieurs questions : que prévoit le Conseil général en termes d'interventions, d'évaluation et d'objectifs dans sa politique départementale des 1000 semaines de vacances ? Quels sont aujourd'hui le bilan et l'avenir de cette politique ? Doit-on s'attendre à ce que le pilotage du dispositif soit revu à la baisse ? Quelles évolutions sont envisagées pour l'adapter aux nouvelles situations sociales difficiles que connaissent les familles ?

**Réponse de Claudy DUBAN :** lors du vote du Budget primitif 2008, le Conseil général a mis en place ce dispositif d'aide en direction des familles afin de permettre aux familles modestes de partir en vacances avec leurs enfants, ce sont les vacances dites familiales, ou d'inscrire leurs enfants en colonie, ce sont les vacances dites collectives.

Le bilan est largement positif : en 2008, 650 familles ont bénéficié de cette opération, pour un coût supporté par le Conseil général de 204 000 €. En 2010, ce sont 700 familles, soit 1524 semaines pour un coût de 233 000 €.

Pour les séjours familiaux, une participation à la charge de la famille à hauteur de 10% du total est demandée : nous voulons ouvrir ce dispositif sans pour autant accroître la charge financière pour notre collectivité. Notre objectif est bien de conforter le dispositif en élargissant la cible et en permettant aux enfants issus de familles modestes et partant pour la première fois en vacances collectives de bénéficier de ces aides.

Contact / Abonnement électronique :

[gauche70@cg70.fr](mailto:gauche70@cg70.fr)

Prochain numéro en juillet-août



# L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2011-2 MAI 2011



## EDITORIAL : CANTONALES 2011 : UNE ELECTION PARTICULIÈRE

MICHEL WEYERMANN

Les cantonales de mars 2011 resteront à plus d'un titre des élections bien particulières.

Particulières car les conseillers généraux n'ont été élus que pour 3 ans. A partir de 2014, les assemblées départementales seront renouvelées totalement et non plus par moitié. Ce changement, souhaité par beaucoup, donnera davantage de stabilité à cette collectivité qui pourra agir ainsi dans la durée.

Particulières aussi car pour la première fois, le gouvernement a souhaité « zapper » complètement cette élection, craignant ce sondage grandeur nature illustrant le rejet par les Français de la politique conduite par le Président de la République. Ni affiches nationales ni spots télévisuels ni campagne réelle... Mieux, lorsque les médias s'y sont intéressés dans les derniers jours, ce fut pour de la politique politicienne ! A aucun moment n'ont vraiment été rappelées les compétences de cette collectivité de proximité qui agit au quotidien pour chacun des citoyens.

Particulières enfin en Haute-Saône car pour la première fois, l'UMP, parti du Président de la République et du gouvernement, n'a pas présenté de candidat dans l'ensemble des 16 cantons renouvelables. Doit-on y voir la marque d'accords inavouables avec la droite extrême pour un partage

du territoire et ainsi éviter des triangulaires qui lui avaient été néfastes en 2004 à Champlitte et à Luxeuil ? Les candidats de l'UMP n'ont pas fait campagne avec un programme, des idées à défendre, une vision et un projet pour le département mais ils se sont contentés de critiquer la politique de la majorité départementale sortante.

La gauche départementale conduite par Yves Krattinger renouvelé à la Présidence, remporte 11 des 16 cantons et obtient 58.3 % des suffrages ! Au total, 23 des 32 cantons sont détenus par la majorité départementale. Ce résultat illustre la confiance des Hauts-Saônois dans cette équipe sortante. Les élus y voient la reconnaissance de leur travail, la validation des réalisations et le soutien des orientations. A l'aube de cette nouvelle mandature, la majorité de gauche mesure aussi toute la responsabilité qui lui est confiée dans un contexte de compétences élargies et de budget contraint. C'est avec ardeur et dans une volonté de service et d'utilité qu'elle s'est mise au travail dès le lendemain de l'élection pour faire avancer le département au service de ses habitants.

Michel WEYERMANN  
Président du Groupe

L'expression de la Gauche 70

Directeur de publication : Michel Weyermann

Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés

## SOMMAIRE :

**Editorial :**  
Cantonales 2011 : une  
élection particulière  
Michel WEYERMANN  
p.1

10 mai 1981 :  
l'élection de F. Mitterrand  
Raoul JUIF  
p.2

10 mai 2001 :  
La loi Taubira  
Gérard POIVEY  
p.2

Dépendance :  
quels financements ?  
Michel WEYERMANN  
p.3

**Le canton de  
Saint-Loup-sur-Semouse**  
Nadine BATHELOT  
p.3

**Questions d'actualité :**  
Aménagement de la RN57  
p.4

**Opération : « 1000 semaines  
de vacances »**  
p.4

## 10 MAI 1981 : L'ÉLECTION DE F. MITTERRAND



«Les réformes [engagées sous F. Mitterrand] ont laissé une empreinte indélébile »

La concrétisation des 110 propositions débuta le 10 mai 1981.

Les réformes s'enchaînent, qu'elles soient sociales, économiques ou culturelles. Elles ont laissé une empreinte indélébile sur notre société.

Certaines réformes qui nous semblent acquises depuis fort longtemps ne l'ont été que lors de l'arrivée de la gauche. En moins de 15 mois, la France change : augmentation de 20% des allocations familiales, logement et handicapés, hausse du SMIC, suppression de la Cour de Sécurité de l'Etat, autorisation des radios locales sans publicité, blocage des prix,

abolition de la peine de mort, abrogation de la loi anticasseurs, création de l'impôt sur les grandes fortunes, semaine de 39 heures, cinquième semaine de congés payés, abaissement de l'âge légal de la retraite à 60 ans, création de la Haute autorité de l'Audiovisuel...

En matière économique, François Mitterrand lance un grand programme de nationalisations véritable moteur du changement : nationalisation des cinq grands groupes industriels, nationalisation de 39 banques et de deux compagnies financières.

Surtout François Mitterrand lance sa grande

Cela permet de donner davantage d'autonomie financière aux collectivités.

Bien sûr, les années Mitterrand ont eu leurs failles, leurs échecs et leurs insuffisances. Mais nous pouvons retenir l'homme d'État, riche d'une grande culture, du sens de l'histoire et de l'intérêt européen.

Passionné par la France, il a toujours dépassé les individualismes dans le seul souci de servir.

Raoul JUIF



«La Maison de la Négritude [...] permet de rappeler le geste courageux des habitants de Champagne»

## 10 MAI 2001 : LA LOI TAUBIRA

Pendant trois siècles et demi, 15 millions de noirs ont été arrachés à l'Afrique pour être déportés dans les colonies américaines. Leur humanité a été niée. Ainsi, dans les colonies françaises, le Code noir (1685) a fait des esclaves des êtres meubles.

Les programmes scolaires ont été longtemps muets sur cette page d'histoire douloureuse. Quelques actions, comme la célébration nationale à Champagne du 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998, ont contribué à la prise de conscience de cette mémoire

oubliée. Mais la loi Taubira a permis une avancée : elle reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

Elle instaure, le 10 mai, une journée annuelle de commémoration « des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leur abolition ».

Les programmes scolaires doivent également aborder ces questions et leur attribuer « une place conséquente ». De ce fait, l'accueil des scolaires s'est accru considérablement à la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme. Il

faut se réjouir de cette vitalité des mémoires et de l'apport culturel que cela représente pour nos jeunes et nos moins jeunes.

Cette action sera renforcée par l'ouverture prochaine d'un centre de documentation, tête de pont du réseau « route des abolitions de l'esclavage et des droits de l'homme ».

Mais la Maison de la Négritude permet aussi de rappeler le courage des habitants de Champagne qui demandèrent, dès 1789, l'abolition de l'esclavage des Noirs.

Gérard POIVEY

## REFORME DE LA DEPENDANCE : QUELS FINANCEMENTS?



Le gouvernement a lancé un débat national sur la dépendance et le 5<sup>ème</sup> risque. Une réunion interdépartementale est prévue, à grand renfort de ministres et de personnalités, à Dole, le 24 mai. Dans le même temps, beaucoup de colloques, missions, et séminaires s'organisent.

Qu'en est-il en Haute-Saône? Que prévoit notre schéma gérontologique? Que propose-t-on?

Le vieillissement de la population appelle une réforme sans verser dans le catastrophisme. Avoir 75 ans aujourd'hui n'a nullement la même signification sociale et sanitaire que dans les années 1950.

Le maintien à domicile est à encourager en s'appuyant sur les services des professionnels et du milieu

associatif. Il représente un vivier significatif d'emplois de proximité et il doit s'accompagner d'un plan d'adaptation des logements.

La modernisation des EHPAD, la prise en compte des personnes handicapées vieillissantes, l'ouverture de places pour les malades d'Alzheimer sont à poursuivre.

Des structures d'accueil temporaire et d'accueil de jour sont nécessaires tout comme l'accompagnement des aidants qui doivent pouvoir parler, échanger, souffler....

Certes, tout cela est nécessaire en Haute-Saône et partout en France. Mais on sait faire et on saura faire! Il suffit de considérer la dépendance comme une opportunité à développer un secteur économique créateur de richesses et d'emplois et, le moment venu, de se doter des outils et des structures nécessaires.

Alors, un seul problème de taille dans le contexte actuel des finances publiques, le gouvernement doit trouver le financement de la prise en charge de cette dépendance!

Les départements n'ont plus les moyens de payer et réclament à l'Etat leur dû sur la compensation de l'APA. La mise en place d'une seconde « journée de solidarité » ne semble pas à la hauteur de l'ambition... dans ce contexte, il est insupportable d'imaginer qu'un tel dispositif ne repose que sur des assurances privées!

La prise en charge financière doit être organisée dans le cadre de la solidarité nationale par un prélèvement sur toutes les ressources, y compris les revenus issus des produits du capital.

Michel WEYERMANN

## LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LE CANTON DE SAINT-LOUP SUR SEMOUSE



Imaginez un territoire, à la limite des Vosges, qui s'étale de Fougerolles (570 mètres) pour terminer en pointe à Conflans-sur-Lanterne (225 mètres), drainant trois rivières : La Combeauté, la Semouse et l'Au-gronne.

La variété de sa géographie n'a d'égale que la diversité de son économie. Rural, grâce à ses aptitudes de terre nourricière, le paysage se partage entre prés et champs, en faisant une part belle à la forêt de feuillus. Industriel, en raison de la tradition du bois ou de la distillerie, certes, mais aussi des techniques

innovantes, le canton stabilise sa population.

Durant les trois dernières années, nombre d'équipements ont été réalisés grâce au Conseil Général. Le plus important reste le chantier du collège de Saint-Loup, dans lequel 7,8 Millions d'Euros ont été investis. Pour mémoire, un hôtel d'entreprises est sorti de terre, la gendarmerie a été reconstruite et de nombreuses entreprises ont été aidées. Les soutiens financiers apportés aux collectivités, que ce soit dans le domaine de la voirie, de l'eau, de l'assainissement ou des écoles, ont profité à l'ensemble des habitants. Naturellement, il faut ajouter les aides individualisées telles que les allocations pour les étu-

dants ou les semaines de vacances, les dispositifs d'aide à l'accessibilité, les aides d'urgence.

En quelques lignes, il est difficile de retracer l'impact de la collectivité départementale sur la vie quotidienne de nos concitoyens, mais il faut noter aussi le soutien aux activités touristiques, en particulier l'Ecomusée du Pays de la Cerase.

Le canton de Saint-Loup sur Semouse rayonne au-delà de ses limites et des limites du département. Il suffit pour cela de fréquenter le marché hebdomadaire du lundi dans la ville chef-lieu. *C'est un vrai régala pour les yeux, les oreilles et le nez.*

Nadine BATHELOT